

Émission : 05-10-2020

Mise à jour :

Directive ministérielle DGPPFC-022

Catégorie(s) :
✓ Adoption internationale
✓ Délestage
✓ Évaluation psychosociale

Guide de réorganisation des activités et de délestage
selon les paliers d'alerte en adoption internationale

**Directives diffusées
le 5 octobre 2020
(non codifiées)**

Expéditeur : Direction générale des
programmes dédiés aux
personnes, aux familles et aux
communautés (DGPPFC)



Destinataire : CIUSSS, CISSS et CHU Ste-Justine

- Direction protection de la
jeunesse
- Direction programme
jeunesse

Directive

Objet :	Réorganisation des services en adoption internationale selon les paliers d'alerte des établissements en situation de COVID
Principe :	N/A
Mesures à implanter :	Le plan de délestage et de réorganisation des services en adoption internationale.

Coordonnées des secteurs et des personnes ressources

Notes importantes :

N/A

Direction ou service ressource :	Secrétariat à l'adoption internationale 514 873-5226
Documents annexés :	✓ Plan de réorganisation et de délestage des activités ✓ Liste des services essentiels- Adoption internationale

Nous ne pouvons vous garantir que vous avez en main la dernière version de la présente directive. Pour consulter les directives émises par le ministère de la Santé et des Services sociaux visitez le :

msss.gouv.qc.ca/directives

La sous-ministre adjointe,
Original signé par
Chantal Maltais

Lu et approuvé par
La sous-ministre
Dominique Savoie